

Zone à risques



# Travaux de sécurisation de la Falaise

## Phase 3

### POINT DE SITUATION

Suite à l'effondrement de février 2020, la falaise bénéficie d'une surveillance accrue (relevés réguliers). L'étude complète de cette dernière, réalisée par Hydrogéotechnique et rendue lors de l'été 2020, a identifié d'autres segments à risques (dont 2 gros blocs).

La phase 3 de poursuite de la sécurisation était prévue courant 2021.

Une accélération soudaine des mouvements de la falaise, due notamment aux différents aléas climatiques (sécheresse, chocs thermiques, humidité de l'hiver...), a été constatée sur le site en janvier 2021, laissant craindre un risque d'effondrement imminent d'environ 2 000 m<sup>3</sup>.

### Sécurisation des lieux et des personnes

Face à l'urgence, en concertation avec la Préfecture et les différents services concernés, la décision d'évacuer 6 familles situées dans le secteur le plus à risque a été prise le mercredi 20 janvier 2021, afin de les mettre hors de danger. Ces dernières ont été prises en charge par les services de la mairie et relogées dès le vendredi 22 janvier pour une durée de 3 mois. Une réunion s'est tenue le lundi 25 janvier à la MLT afin d'informer et de rassurer l'ensemble des riverains du quartier.

### Lancement des travaux «Phase 3»

En parallèle, la Préfecture a validé la nécessité d'engager des travaux en urgence impérieuse qui bénéficieront du fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « Barnier ».

Un marché de travaux et un marché de maîtrise d'œuvre ont été préparés afin de pouvoir engager le plus rapidement possible les travaux.

Depuis le lundi 2 février, l'entreprise Resirep a installé son chantier et a débuté les travaux sur site équipé d'un système d'alarme indispensable pour assurer la sécurité des personnels et riverains.



### Etapes des travaux «Phase 3»

- Débroussaillage du site et purge éventuelle d'éléments instables
- Démontage des ouvrages (filets) endommagés suite à l'éboulement de 2020
- Réalisation de pistes et plateformes avec panneaux de protection
- Mise en place des dispositifs de protection par écrans (*ouvrages de 8m de haut environ placés au pied de la falaise dont la fonction est d'intercepter les blocs et les pierres qui en proviennent*)

Exemple de capteur (point n°42)



Pelle araignée en action



Exemple de témoin plâtre



**Coût prévisionnel des travaux pour la Phase 3 :**  
**1 348 792 € TTC**

Maîtrise d'oeuvre : 114 856 € TTC  
Marché de travaux : 1 233 936 € TTC

Subventions attendues à hauteur de 50 à 80 %

### Intervenants :

- Le Maître d'oeuvre : Hydrogéotechnique Pôle «falaise et cavités» dont le bureau d'étude est basé à La Roche Blanche, reconnu mondialement
- Entreprise : Resirep, filiale du Groupe Eiffage

© I. Bergzoll

